

Service instructeur

DSOL - Service insertion et développement local

Service consulté

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'INSERTION : ACCORD CADRE RÉGIONAL GRAND EST RELATIF À L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE).

Résumé : Il est proposé au Département de signer par voie d'avenant l'accord cadre régional Grand Est relatif à l'Insertion par l'Activité Economique entre l'Etat, Pôle emploi, la Région et les réseaux de l'insertion.
Pour la collectivité, chef de file de l'insertion, l'objectif est de permettre de valoriser son action en faveur de ces structures, acteurs incontournables de la lutte contre l'exclusion et le chômage.

Ce rapport n'a pas d'impact financier. Les engagements financiers se rattachent à des missions de droit commun, déjà dévolues au Département.

L'insertion par l'activité économique résulte de la nécessité de redonner de l'emploi aux personnes écartées du marché du travail, en se fondant sur le principe selon lequel le fait d'occuper un emploi et de travailler est un facteur essentiel d'insertion sociale.

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ont un rôle prépondérant pour influencer sur les mutations en cours et offrir des possibilités de retour à l'emploi durable aux personnes les plus en difficulté sur le marché du travail, en s'associant sur les territoires avec tous les acteurs qui luttent contre le chômage et l'exclusion. L'insertion par l'activité économique s'inscrit ainsi au cœur des politiques d'accès et de retour à l'emploi.

Un accord cadre national entre l'Etat, Pôle emploi et les réseaux de l'insertion par l'activité économique a été signé et couvre la période 2015-2018. Les signataires s'y engagent à faciliter l'accès à l'emploi durable des salarié(e)s de l'IAE, à optimiser la mise en œuvre opérationnelle de l'insertion par l'activité économique, à intensifier la coopération entre les partenaires en s'appuyant sur leur complémentarité et leur savoir-faire, et lutter plus efficacement contre le chômage.

Des objectifs concrets sont définis :

Axe 1 : Partager la connaissance territoriale de l'insertion par l'activité économique pour engager des actions communes.

Axe 2 : Sécuriser et améliorer la qualité des parcours du public en insertion pour faciliter le retour à l'emploi.

Axe 3 : Préciser et améliorer le pilotage opérationnel et les complémentarités des instances.

Cet accord fait l'objet d'une déclinaison régionale Grand Est à laquelle l'Etat et Pôle emploi proposent d'impliquer les Départements par voie d'avenant. C'est l'occasion pour les Départements de valoriser leur politique et de participer aux discussions stratégiques et financières autour des Structures d'Insertion par l'Activité Economique.

Dans le Haut-Rhin, les fonds mis en commun sont d'importance : 12 M€ par l'Etat, 3 M€ par le Département du Haut-Rhin, 1 M€ par le Fonds Social Européen-FSE et 0,28 M€ par la Région Grand Est.

Au titre de la politique départementale d'insertion 2017, le Département du Haut-Rhin, finance 42 Structures d'Insertion par l'Activité Economique pour l'accompagnement dans l'emploi de salariés en insertion, notamment des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa), pour un montant de 1 177 630 €.

S'ajoute le cofinancement des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) pour les bénéficiaires du rSa employés par les Ateliers Chantiers d'Insertion (635 contrats d'une durée de 6 mois) à hauteur de 1 794 319 €.

Sur le volet formation, le Département du Haut-Rhin intervient en direction des Structures d'Insertion par l'Activité Economique par le cofinancement du Programme Régional de Professionnalisation des Salariés en Insertion. Ce programme est piloté par la Région Grand Est et géré par l'Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economique d'Alsace (URSIEA). Un co-financement à hauteur de 50 000 € a été affecté en 2017.

En terme de résultats 2016, sur la base des bilans d'activités transmis par chaque structure conventionnée dans le cadre de l'appel à projets annuel départemental, on note 1 555 accompagnements de bénéficiaires du rSa réalisés en 2016. Ces résultats sont satisfaisants au regard de la situation économique et des problématiques des bénéficiaires du rSa (santé, logement, famille, mobilité, qualification, etc.).

Plus globalement, en 2016, les structures d'insertion par l'activité économique haut-rhinoises ont accueilli 4 777 salariés en insertion. 1 777 personnes sont sorties des effectifs des structures du Haut-Rhin, dont 1 001 de manière dynamique (notamment CDI, CDD ou missions d'intérim de 6 mois et plus, stage ou titularisation dans la fonction publique et création d'entreprises).

L'enjeu de l'accord cadre régional est de faire évoluer davantage encore et collectivement le champ de l'insertion par l'activité économique, axe majeur pour offrir des opportunités d'insertion à ces publics en difficulté sur le marché du travail.

L'engagement est formel ; à l'instar des premiers Départements du Grand Est déjà impliqués ou en voie de l'être (Ardennes, Vosges, Meuse et Bas-Rhin en novembre), signer l'avenant à l'accord cadre régional permet de marquer l'intérêt que porte la collectivité au secteur de l'Insertion par l'Activité Economique et de faire valoir son investissement et son action en la matière.

A noter que les Départements du Grand Est ont été associés aux travaux préparatoires visant à l'élaboration de l'accord régional et sont conviés au comité de pilotage afférent.

La 10^{ème} commission a émis un avis favorable lors de sa réunion du 29 septembre 2017.

En conclusion, il est proposé d'approuver et de m'autoriser à signer l'avenant à l'accord cadre régional Grand Est relatif à l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), joint au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Brigitte Klinkert', with a long horizontal flourish extending to the right.

Brigitte KLINKERT